



BILAN 24H 2016

STATION D'EPURATION

HOTEL OURE LODGE

STATION DE TYPE BOUES ACTIVEES

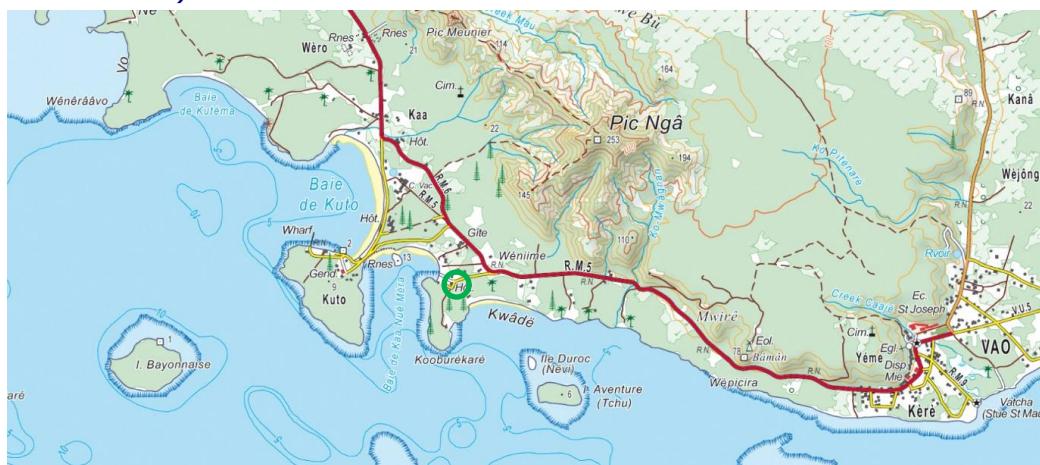
Mesures réalisées du 29 au 30 septembre 2016

RESUME

Station Oure Lodge, boues activées	105 EH
Analyses	Conforme

I. PRESENTATION DE LA STATION

a) LOCALISATION



b) CARACTERISTIQUES THEORIQUES

Les eaux usées transitant dans la station sont uniquement des eaux vannes et des eaux ménagères, le réseau de l'hôtel Oure Lodge étant un réseau séparatif.

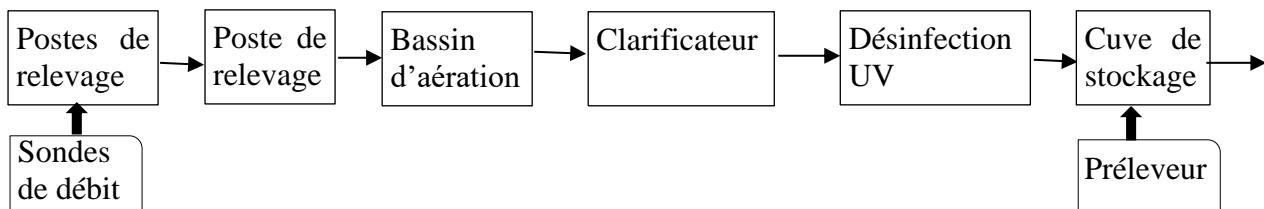
DONNEES NOMINALES

Nombre d'EH	105 Eh
Volume journalier théorique (150L/EH/j)	15,75 m ³ /j
DBO5 journalière (60 g/EH/j)	6,3 kg/j
DCO journalière (120g/Eh/j)	12,6 kg/j
MES journalier (90 g/Eh/j)	9,45 kg/j

La station n'a pas fait l'objet d'un récépissé de déclaration. (Annexe 1)

c) FILIERE DE TRAITEMENT ET EQUIPEMENTS

La station d'épuration est un système d'assainissement collectif de type boues activées.



II. RESULTATS DU BILAN

a) MESURE DE DEBIT

La mesure de débit n'a pas pu être réalisée le jour du bilan. Le bilan a été réalisé par beau temps.

b) ANALYSES

Les prélèvements ont été effectués du 29 au 30 septembre 2016. Un préleveur a été installé en sortie de station afin de réaliser un échantillon moyen sur 24h.

Les résultats de cette campagne sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le rapport d'analyses est joint en annexe 2.

Analyses	Sortie	Normes de rejet*	Conformité Step**
DBO5 mg/L	4	25	C
DCO mg/L	14	125	C
MES mg/L	5	35	C
pH	6,80	Entre 6 et 8,5	C

*Selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009, cf. annexe 1

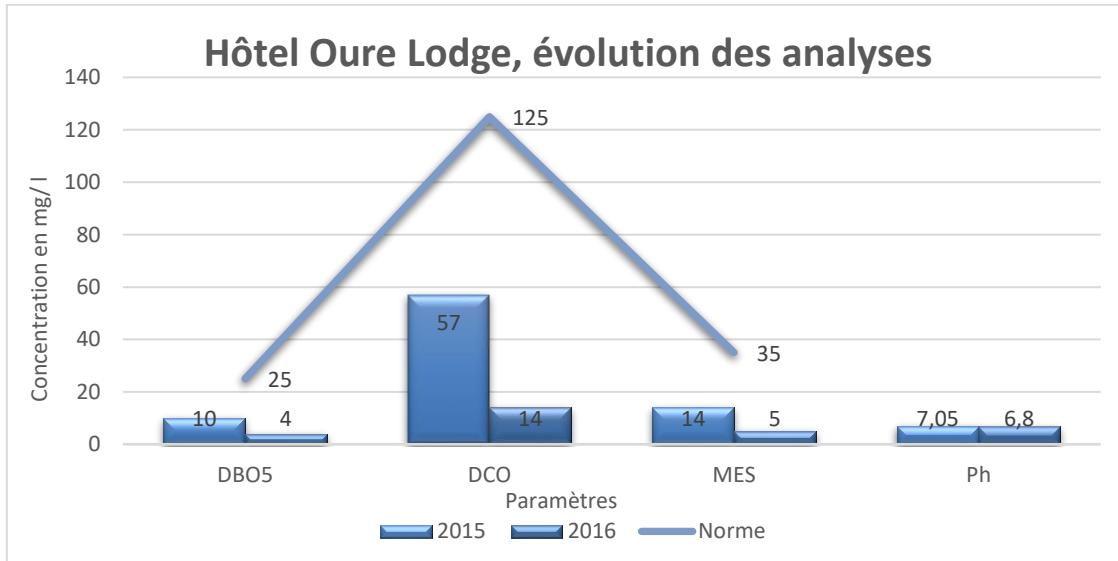
**C = conforme

NC = non conforme

NA = non applicable

Tous les paramètres analysés sont conformes à la délibération.

III. EVOLUTION DES BILANS



En 2015 la station présentait déjà des très bons résultats, ils sont encore meilleurs cette année.

IV. CONCLUSIONS

L'ensemble des paramètres mesurés en sortie sont **conformes** à la délibération.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Normes de rejet et délibérations provinciales

Niveau de rejet des stations d'épuration

Délibération n°205-97/BAPS du 20 juin 1997		
STEP entre 50 et 500 EH		
	Filière biologique	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 5,5 et 8,5	-
Température	≤ 30°C	-
DBO ₅	soit ≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	rendement ≥ 30%
DCO	soit rendement ≥ 60%	-
MES	-	rendement ≥ 50%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009			
STEP entre 50 et 500 EH			
	Filière biologique	Lagunage	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 6 et 8,5	-	-
Température	≤ 30°C	-	-
DBO ₅	≤ 25 mg/l	-	rendement ≥ 35%
DCO	≤ 125 mg/l	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%
MES	≤ 35 mg/l	≤ 150 mg/l	rendement ≥ 60%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Arrêté du 22 juin 2007 - France			
STEP entre 20 et 2 000 EH		STEP > 2 000 EH	
	Toutes les STEP	Lagunage	Toutes les STEP
pH	-	-	entre 6 et 8,5
Température	-	-	≤ 25°C
DBO ₅	≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	-	≤ 25 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽²⁾
DCO	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%	≤ 125 mg/l ou rendement ≥ 75%
MES	rendement ≥ 50%	-	≤ 35 mg/l ⁽³⁾ ou rendement ≥ 90%
NGL	-	-	≤ 15 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽⁴⁾⁽⁵⁾
PT	-	-	≤ 2 mg/l ou rendement ≥ 80% ⁽⁴⁾⁽⁶⁾

⁽²⁾ 80% si STEP > 10 000 EH

⁽³⁾ 150 mg/l en cas de lagunage

⁽⁴⁾ STEP > 10 000 EH situées en zone sensible

⁽⁵⁾ ≤ 10 mg/l ou rendement ≥ 70% si STEP > 100 000 EH

⁽⁶⁾ ≤ 1 mg/l ou rendement ≥ 80% si STEP > 100 000 EH

ANNEXE 2 : Rapport d'analyses



Rapport d'analyse 2016/10/R0605

BC n°
Aff n° bilan 24h
Devic n°

EPUREAU
Epureau
20, bis rue Descartes
382098846 Nouméa Cedex
Tel : 28 17 27
epureau@epureau.no

Echantillon : 2016/09/E0440
 Lieu du prélèvement: Oure lodge IDP
 Date de début d'analyse : 30/09/2016
 Nature de l'échantillon : Eau usée
 Référence Client : Sortie STEP
 Température à réception : 25°C

Date de prélèvement : 29-30/09/2016 10h
 Date de réception : 30/09/2016 11h10
 Date de fin d'analyse : 11/10/2016
 Prélèveuse : Clément
 Flaconnage : labeau

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes calédoniennes selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009	Limite de quantification
Paramètre indicatif					
Matières en suspension (MES)	NF EN 872	5	mg/L	35	2
Demande biochimique en oxygène (DBO5)	NF EN 1899-2	4	mg O2/L	25	2
Demande chimique en oxygène (DCO)	ISO 15705:2002	14	mg/L	125	3
Paramètre physico-chimique					
Température de mesure du pH	NF T90-008	24.8	°C		0,1
pH	NF T90-008	8,80	Unités pH	6-8,5	0,1

Remarques/Commentaires :

- (*) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
- (**) Pour délivrer une note de conformité, il n'a pas été tenu spécifiquement compte de l'incohérence associée aux résultats.
- (***) Les résultats prédictifs de vignes & co concernent pour les limites de quantification NC = non compris non calculable.
- (****) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (mentionnée...).
- (*****) Les limites de quantifications indiquées n'expriment pas la capacité opérationnelle de nos procédures et n'est à ce titre qu'une valeur indicative. Des conditions de ces tests sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- (*****) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibres de verre sans filtre. Leur masse statique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 11/10/2016
 Isabelle GALY
 Responsable de laboratoire